



Justificatifs non joint au compte de répartition

Par **julotte**, le **24/11/2014** à **12:15**

Bonjour à toutes et tous

Le Notaire m'a adressé comme aux autres héritiers le compte de répartition sans justificatif. Après plusieurs réclamations pour obtenir différentes pièces, celui-ci m'informe que les pièces sont à ma disposition à l'Etude, mais malheureusement je ne suis pas dans la même Région,

(Je lui ai demandé de me scanner ces documents)

Ma question : Comment puis-je faire pour contrôler celui-ci et avec qui , car il est très difficile d'y comprendre quelque chose

Merci beaucoup pour votre ou vos réponses

Bonne journée

Slts

Par **moisse**, le **25/11/2014** à **09:09**

Bonjour,

Avec un autre notaire.

En fait vous n'aurez pas besoin de vous déplacer, mais vous prenez contact avec un notaire local et lui demandez de vous assister dans les opérations de succession.

Par **julotte**, le **25/11/2014** à **09:42**

Bonjour

Merci pour votre réponse,

Slts